



Comité 35 de Gymnastique  
13B, Avenue de Cucillé  
35065 RENNES CEDEX

Rennes, le 26 janvier 2018

Mesdames, Messieurs,

Veillez trouver ci-joint les informations utiles concernant la compétition d'orientation départementale par équipes Fédérale A GAF qui aura lieu :

**Les 10 et 11 février 2018 à ST DOMINEUC**  
Gymnase Pierre Bertel – 15 Rue Chemin des Dames

**ROTATIONS / PALMARES :**

- Voir organigramme ci-joint.  
Attention, les rotations pourront avoir jusqu'à 15 minutes d'avance ou de retard.
- Résultats : un classement sera établi avec remise de récompenses aux équipes classées 1<sup>ère</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> de la compétition d'orientation (Pas de podium - Pas de titre de champion décerné).

Les équipes sélectionnées participeront à la compétition d'orientation régionale (17-18 mars à Dinan)  
Les équipes non sélectionnées participeront à la Finale départementale (9-10 juin – lieu non défini)

**JURY :**

Etant donné le nombre important d'équipes engagées en Fédérale A 10-13 ans et afin de respecter une durée raisonnable de compétition, voici l'organisation qui sera appliquée sur ce jury :

- ➔ 2 jurys se répartissent l'évaluation des équipes :  
Le jury « Impair » évaluera les gymnastes passant en 1<sup>ère</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> position  
Le jury « Pair » évaluera les gymnastes passant en 2<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position  
Un juge expert permettra d'harmoniser l'évaluation de toutes les gymnastes
- ➔ 2 équipes seront ensemble à l'agrès. Les gymnastes de la 1<sup>ère</sup> équipe passeront à la suite, puis ce sera au tour des gymnastes de la 2<sup>e</sup> équipe (puis inversion de l'équipe qui débute à chaque changement d'agrès).

**ENGAGEMENTS :**

- 21 € par équipe pour les clubs conventionnés Bretagne
- 23 € par équipe pour les clubs non conventionnés Bretagne

☝ Ne pouvant mettre qu'un seul tarif dans le logiciel Engagym, nous indiquons celui des clubs conventionnés. De ce fait, les clubs non conventionnés recevront une facture complémentaire de la part du comité départemental.

### **FORFAITS ET REPECHAGES** : A faire sur ENGAGYM.

- Pour tout forfait justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d’engagements restent dus.
- Pour tout forfait non justifié – de 10 j avant la compétition, les droits d’engagements restent dus + amende de 15.00 € et présence du juge obligatoire.

### **MONTEE DE BARRES ASYMETRIQUES** : document disponible sur le [site du CD35](#)

- Montée possible des 2 porte-mains de 5 ou 10 cm si la gymnaste touche le sol avec les pieds (barre supérieure) ou le bassin (barre inférieure).
- la demande est à transmettre par mail au moins 24h avant la compétition ou sur papier au responsable des juges lors de la réunion des juges de la catégorie concernée.

### **ECHAUFFEMENT** :

- L'échauffement articulaire aura lieu 20' avant chaque tour dans une salle annexe.
- L'échauffement spécifique à l'agrès sera de 3' par équipe – 3' au sol quelque soit le nombre d'équipe.

### **CONTROLE DES LICENCES** :

- Le contrôle des licences redevient obligatoire lors des compétitions (e-licences avec photo)
  - Il aura lieu pendant l'échauffement articulaire.
- S'assurer que les e-licences des gymnastes concernés par la compétition contiennent la photo.
- Compléter si besoin dans l'application « Photogym » via le compte club.
- **Télécharger le PDF des e-licences sur Engagym.**
- Ce PDF peut être présenté sur tout support (numérique ou papier selon votre convenance).

### **MUSIQUES** :

- Elles sont à importer sur DJ GYM avant le 7 janvier.
- Prévoir tout de même une clé USB en cas de soucis.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez recevoir Mesdames, Messieurs nos salutations sportives.

Jacques JOSEPH  
Président du Comité 35



Vanessa MARTINEZ  
CTD 35

